

## SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL SCARPE-ESCAUT

(Créé par Arrêté de Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 11/12/1968)  
(Modifié par Arrêté Préfectoral en date du 23/12/1987)  
Modifié par Arrêté Préfectoral en date du 4/11/2002

**Siège statutaire et administratif :**  
Maison du Parc naturel régional,  
357 rue Notre-Dame d'Amour, BP80055, F- 59731 Saint-Amand-les-Eaux

## AVIS D'OUVERTURE DE POSTE

### Chargé(e) d'étude « Avant-projet de classement en Réserve naturelle nationale »

#### Mission globale et domaine d'activités

Une proposition de classement en réserve naturelle nationale (RNN), en application des articles L. 332-1 et R. 332-1 et suivants du code de l'environnement, peut émaner de l'administration d'Etat, des collectivités territoriales, d'associations loi 1901 de protection de la nature, ainsi que de toute autre personne, publique ou privée.

Conformément à la charte 2010-2022 et aux orientations du programme d'actions annuel, le Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escout s'implique selon de nombreux axes afin d'assurer la protection et la valorisation cœurs de biodiversité de son territoire. Dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire d'Espaces naturels du Nord-Pas de Calais et le Département du Nord, il souhaite élaborer un avant-projet de classement en Réserve naturelle nationale pour un de ses cœurs de biodiversité.

La mission principale est de constituer cette avant-projet de classement, suivant les recommandations de la circulaire du 30 septembre 2010 relative aux procédures de classement et de gestion des réserves naturelles nationales et en intégrant les recommandations de la nouvelle circulaire à paraître.

#### Positionnement hiérarchique et relations fonctionnelles

Sous l'autorité du Président du syndicat mixte et sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du responsable de pôle Ressources et milieux naturels, il bénéficie de l'appui ponctuel des autres membres du pôle ressources et milieux naturels..

Le(a) chargé(e) d'étude est appelé(e) à avoir des relations techniques avec les partenaires de la démarches de classement : Conservatoire d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais, Département du Nord (ENS), partenaires techniques des établissements publics et représentation de l'Etat, experts et associations naturalistes.

#### Missions

##### Missions principales

- Compilation des données attestant de l'intérêt du patrimoine naturel (biologique et géologique) justifiant le projet de réserve naturelle (ainsi que l'état de conservation), au vu des objectifs des articles L 332-1 et 332-2 du code de l'environnement.
- Rédaction d'un rapport de présentation composé:
  - d'une étude qui indique les milieux et espèces à protéger, le périmètre envisagé et la superficie approximative de la réserve projetée (Un plan de situation permettra une visualisation du périmètre envisagé) ;
  - des objectifs et enjeux du classement en réserve naturelle ;
  - des usages en vigueur sur le territoire concerné ;

- d'une étude sur les incidences socio-économiques du projet ;
  - d'une présentation des orientations de gestion envisagées ;
  - de tout document jugé utile pour la compréhension du projet (avis du CSRPN, ...)
  - d'une première estimation des coûts de gestion de la réserve naturelle : première estimation des besoins en fonctionnement, à l'aide de la méthodologie relative à la définition des dotations des réserves (charges de personnel et de structure, dotations aux amortissements, frais d'études et de travaux) et en investissement (balisage, véhicules,...).
- Lien régulier avec les partenaires de la démarche et animation d'un comité technique

## Profil requis

### Compétences techniques :

- bac + 4 ou Bac + 5, de formation ingénieur ou universitaire dans le **domaine de l'environnement**
- expérience professionnelle appréciée, notamment en termes de suivis scientifiques, de rédaction de diagnostic de territoire, conduite de projet ;
- connaissance du dispositif de classement en Réserve naturelle nationale et des organismes de gestion de réserves;
- compétences naturalistes avérées notamment sur les zones humides et complexes alluviaux ;
- connaissance des logiques d'acteurs en milieu rural ;
- connaissances législatives et réglementaires en matière de protection de l'environnement;
- planification dans le temps et coordination d'actions impliquant plusieurs partenaires ;
- connaissance des réseaux référents concernant la conservation des milieux.

### Aptitudes personnelles :

- forte motivation pour la préservation du patrimoine naturel à mettre en lien avec les aspirations des acteurs locaux ;
- aptitude à la rédaction, à la synthèse et à l'animation
- sens de l'organisation, méthode, rigueur, capacités d'analyse et autonomie
- esprit d'initiative
- aptitude à travailler en réseau et en équipe ;
- maîtrise des outils informatiques de bureautique (Word, Excel, PowerPoint, Internet...) et d'Information Géographique (QGis, ArcGis).

## Statut et conditions

Poste à temps complet (35 h), contrat à durée déterminée de 8 mois jusqu'au 31/10/2019, à pourvoir au plus tôt à partir du 1<sup>er</sup> mars 2019.

La rémunération suivra l'évolution de l'indice brut 100. L'échelon de la rémunération tiendra compte des missions, de la formation et de l'expérience de l'agent recruté.

Le poste sera basé à SAINT-AMAND-LES-EAUX (59230), 357 rue Notre Dame d'Amour dans des bureaux de la Maison du Parc naturel régional (siège administratif).

## Date limite de dépôts des candidatures au Parc : 8 février 2019

Les candidatures à ce poste (une lettre de motivation et un CV complet) sont à adresser par courrier postal ou courrier électronique à Monsieur le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escout, Maison du Parc « Le Luron », 357, rue Notre Dame d'Amour, BP 80055, F - 59731 SAINT-AMAND-LES-EAUX cedex (adresse mail : [contact@pnr-scarpe-escout.fr](mailto:contact@pnr-scarpe-escout.fr))

Renseignements : Gérald Duhayon ou Julien Masquelier  
pôle « ressources et milieux naturels », 03 27 19 19 70